

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 02 09 08

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 1

Votants 14

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois de février à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 02 février 2026

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Lydia LEO Justine JAMBON Rémi BOZONNET Séverine RODET

Pouvoirs : Amélie RAPHANEL à Justine JAMBON

Absents et excusés : Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Christine DUCHOSAL

OBJET : Projet Corgenon – Négociation entre AIN HABITAT et la commune de BUELLAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire rappelle le projet immobilier de AIN HABITAT au centre de Corgenon.

Ain HABITAT propose à la commune une participation de 141 000 euros pour l'acquisition et l'amélioration de la place derrière la pharmacie.

Madame Séverine RODET PERNAUDAT a étudié cette demande dans le détail et estime que cette proposition est trop élevée. Une participation maximale de 100 000 euros HT semble cohérente. Les élections municipales approchant une proposition de rendez-vous avec AIN HABITAT pour une négociation est proposé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- **Refuser la proposition de prix de AIN HABITAT à hauteur de 141 000 euros HT.**
- **Autoriser Monsieur le Maire et les maires adjoints à mener une négociation avec AIN HABITAT et proposer une participation maximale de 100 000 euros HT.**

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 09 février 2026

Michel CHANEL - Maire